

Avis de constitution

SOCIETE « ACADEMIE METANOIA CENTER » en abrégé « AMC »

Siège ABIDJAN YOPOUGON AU QUARTIER NIANGON-  
ADJAME SUR LE BOULEVARD DU MARCHÉ BAGNON AU  
LOT : 1069 ET ILOT : 90, Lot 1069, Ilot 90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 05/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ACADEMIE METANOIA CENTER »

en abrégé « AMC »

Objet : FORMATION ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE  
- PRESTATIONS DIVERSES.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :  
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE  
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE  
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS  
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE  
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN  
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA  
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE  
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT,  
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,  
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE  
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'  
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION  
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 9,000,000 F CFA divisé en (900.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 900 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON AU QUARTIER NIANGON-  
ADJAME SUR LE BOULEVARD DU MARCHÉ BAGNON AU LOT  
: 1069 ET ILOT : 90, Lot 1069, Ilot 90

Dirigeant(s) M KOUADIO KONAN MARCELIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08687 du 05/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52036/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

